

Le Ministère Painlevé, renversé

A la Chambre, la coalition des réactionnaires et des communistes a mis le Gouvernement en minorité par 278 voix contre 275 sur la question de la consolidation des bons venant à échéance en Décembre.

Faites un Comité de Salut public!



La coalition de la droite et des communistes a renversé le Ministère Painlevé. Il faut reconnaître que ce pauvre Painlevé a tout fait pour cela. Indécis, cherchant à plaire à tout le monde, dépourvu d'énergie, il était l'homme le moins qualifié pour diriger les destinées de la France...

Les gauches voient le maintien de l'article 5

Le scrutin ouvert sur la demande de suppression de l'article 5, donne lieu à un pointage. Les députés votent avec fièvre. Toute l'extrême-gauche vote contre la suppression, à l'exception des communistes...

Sur le même article 5 le ministère tombe!

La séance est reprise à 14 heures et la discussion s'engage à nouveau sur l'article 5 que les gauches avaient maintenu le matin. Le gouvernement avait, le matin, 28 voix de majorité.

Certains porteurs ont pu se faire rembourser

Au début de la séance, la droite attaque M. DUBOIS proposant un nouvel aménagement du mode de remboursement.

seuls les gens renseignés aient pu se faire rembourser.

M. Painlevé s'explique. M. Painlevé répond qu'il a pris l'arrêté dont il s'agit le 10 novembre. Le samedi suivant dans la nuit, il s'est trouvé en face de l'accord conclu entre le gouvernement et la Commission en ce qui concerne l'échéance du 8 décembre, il a donc abrogé l'arrêté.

Un incident. On se dispose à mettre aux voix le texte de l'article 5. Le Président donne à ce moment lecture d'un paragraphe additionnel que la commission propose d'ajouter au texte de l'article 5 et disposant que : La responsabilité de l'organe de paiements qu'est le Crédit National est complètement dégagée à l'égard des porteurs de bons à court terme consolidés.

M. LAMOUREUX, rapporteur général. — J'ai été saisi par le gouvernement, d'accord avec le directeur du « Crédit National » d'un texte que je n'ai pas eu le temps matériel de soumettre à la commission. Les députés de droite et du centre s'exclament : les députés de toutes nuances manifestent une assez grande surprise.

Le ministère Painlevé mis en minorité

Le Président met aux voix l'article 5, puis que le Gouvernement et la Commission n'ont pu s'entendre par le vote du nouveau paragraphe. Le scrutin sur l'article 5 a lieu en milieu de la plus grande animation et donne lieu à un pointage.

LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE

Les "Mauser" de Boulogne

Un détective bruxellois confirme nos révélations

Nous avons récemment signalé, au cours de nos révélations sensationnelles sur les menées criminelles des royal-fascistes dans le Nord de la France, que 70.000 fusils "Mauser" se trouvaient en dépôt à Amsterdam et à Anvers et étaient prêts à être passés en fraude en France ou les attendaient les ennemis de la République.

Le trafic des armes dans le Nord

Le MYSTERE DES 70.000 "MAUSER". Nous avons signalé l'enquête ouverte dans le Nord, à la suite d'un article d'un journal lillois, signalant que certaines organisations politiques françaises attendaient un cargo de 70.000 fusils Mauser, qui devaient être débarqués clandestinement.

"M. CHARLES" LE BOSSU PROPHETE ETAIT AUSSI FAUX MEDECIN

Notre enquête établit qu'il exerça pendant des mois à Comines (Belgique) et que son acolyte Roujas chercha des dupes dans la région d'Armentières

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

Nous écrivions hier et avant-hier, que le nombre des victimes de "M. Charles", le fameux bossu prophète, et de ses acolytes, récemment arrêtés, devait être très élevé. A la suite de notre enquête d'aujourd'hui, aucun doute n'est plus possible et on peut affirmer que ce n'est pas par dizaines, mais peut-être par centaines, que le couple mystérieux Podvieve-Roujas, a fait des dupes dans la région, et en Belgique.

Une famille frappée par la fatalité

L'an dernier, vers le mois de mai, un grand malheur trappa à Comines (Belgique), une famille d'honnêtes ouvriers sinistrés, la famille Degremont.



Mlle Simone DEGREMONT, que « Bossu » escroqua. Elle trouva là, dans un coran, une modestie maison d'ouvrier où elle s'abrita. Depuis 1914, deux des filles du couple étaient mortes à la fleur de l'âge, de la terrible maladie : la tuberculose.

Une autre retraite, la jeune Simone, âgée de 18 ans, robuste et bien portante, qui ne paraissait rien à craindre du mal, qui avait très sûr.

pez de l'émol compréhensible qui s'empara de la famille!

"Je guérirai Simone"

La jeune Simone avait à Lille, une sœur qui habitait précisément, rue Gauthier de Castillon, dans l'immeuble occupé par "M. Charles". Celle-ci connaissait le "Bossu" à n'importe quel titre de prestige et de sa popularité.

"M. Charles" rentier s'installe à Comines

"M. Charles" qui à l'époque allah déjà à Comines, chez les Demazières, travaillant sans doute les déplacements trop fréquents et trop argents.

Les Professeurs de l'Enseignement Secondaire ont tenu hier un Congrès à Lille

Ils ont notamment dénoncé le "scandale" des retraites. M. HIRSCH présenta les membres du Congrès et salua le Maire de Lille, qui, par son passé, appartient un peu à l'Université. Il insiste, en outre, sur la nécessité de continuer à améliorer les bâtiments municipaux où se donna l'enseignement secondaire.

Le premier match annuel de rugby Paris-Nord a été gagné à Lambersart hier par l'équipe du Stade Français



EN HAUT : L'équipe du Stade Français de Paris. — EN BAS : L'équipe sélectionnée du Nord. — AU MILIEU : Les membres du Comité du Nord. De gauche à droite : MM. SECRESTAN, VALENTIN, MIROUSSE, PLAISANT, LANDE et BERGAUD. (Lire le compte-rendu détaillé en « Journées Sportives » en 4^{ème} page).

Assailli dans le train Lille-Armentières

Mlle Fernande Larivière, 20 ans, domestique dans un restaurant de la rue de Tournai, à Lille, avait samedi soir, à 21 h. 50, pris le train qui devait la ramener à Armentières. Sur le quai de la gare de départ, elle aperçut un individu qui semblait pris de boisson et qui l'interpella. La jeune fille ne prit aucunement attention aux paroles qui lui étaient adressées et monta dans un compartiment.

Le "scandale" des retraites

Le mot n'est pas trop fort. Il paraît que nombre de professeurs retraités ne reçoivent pas de l'Etat la retraite à laquelle ils ont droit. Ceci, nous tenons à le faire remarquer constamment, en effet, un véritable scandale qui ne saurait se prolonger.

Une réception à la Mairie de Lille

À midi, les membres du Congrès, hommes et femmes étaient reçus à la Mairie de Lille, par Roger Salengro, maire, entouré de MM. Favières, Bardon, Saint-Venant, adjoints, Dhilly, Dehadis, Rousseau, conseillers municipaux.

Un officier espagnol vient du Maroc jusqu'à Douai

Ayant été informé que sa mère qui habite aux environs de Douai sur la route de Valenciennes, était très gravement malade, un officier espagnol, combattant au Maroc sur le front de Larache, est parti en avion à destination de Douai. Il effectua le trajet en deux escalas. Des ordres ont été donnés pour lui faciliter la navigation.

Pensez à lire en 2^e page la Noyée du Vieux Moulin

Par Auguste Geoffroy

A la Chambre

Journée historique à la Chambre, marquée par la chute du ministère Painlevé au cours de la séance de l'après-midi et sur la question de la consolidation des Bons du Trésor venant à échéance le 8 décembre prochain. Sans grand débat, la Chambre, qui a commencé à siéger dimanche à 9 heures du matin, adopte les articles 3 et 4 et arrive aux articles 5 et 6 relatifs à la consolidation des Bons à court terme. Ces articles sont ainsi conçus : Article 5. — En ce qui concerne les valeurs à court terme du Trésor et du Crédit national, les dates de leur remboursement seront aménagées conformément à un tableau annexé à la présente loi sur une période de vingt-cinq ans, commençant à courir le 1^{er} janvier 1933.

M. DELLAS retire son amendement.